

Quel sort pour les écoles rurales ?

Propos recueillis par Brigitte GERARD

La presse en a parlé. Nous y revenons. À partir d'une information ou d'un évènement récent, **entrées libres** interroge une personnalité, du monde scolaire ou non.

08/05/2019



Inscrire des moutons dans une classe pour éviter sa fermeture ? C'est la solution pleine d'humour qui a été testée, en mai dernier, par l'école primaire de Crêts en Belledonne, en France. Cet établissement avait, en effet, appris que l'une de ses onze classes fermerait à la rentrée suite à une légère baisse d'effectifs, et le maire a déploré la logique de seuil responsable de ce type de fermeture.

Et vous, qu'en dites-vous ?



Yannic PIELTAIN, directeur diocésain de l'enseignement fondamental pour Namur-Luxembourg

“ Dans le diocèse de Namur-Luxembourg, nous comptons actuellement 16 écoles et 12 implantations qui totalisent moins de 50 élèves. Deux tiers de ces structures sont menacées aujourd'hui. Elles risquent de suivre le sort des huit autres que nous avons été amenés à fermer ces dernières années, faute d'élèves. Si certaines sont en réel danger, d'autres, au contraire, se développent et sont reconnues comme des lieux d'apprentissage et d'éducation dynamiques.

Il me semble que l'école en milieu rural prodigue à l'enfant et aux familles tous les éléments qui mènent à de bonnes conditions d'apprentissage. Notamment, un milieu affectif à taille humaine où l'enfant tisse avec l'enseignant une relation privilégiée, un repère souvent stable pour plusieurs années. L'école en milieu rural offre

aussi une proximité plus grande avec les familles, favorisant un meilleur dialogue, un climat relationnel propice entre parents et enseignants, dont bénéficie l'enfant. Et en ce qui concerne l'éducation à une citoyenneté participative, ces établissements inscrivent le plus souvent leur action au plus proche du tissu associatif, social et culturel local, ce qui entraîne l'implication de tous.

En général, les difficultés rencontrées par ces écoles ne sont pas très différentes d'ailleurs. Si les défis à relever sont similaires (renouveau des Pouvoirs organisateurs (PO), difficultés financières...), c'est avant tout d'un manque de reconnaissance de leur identité et de leur richesse dont elles souffrent. Comme tous les autres services publics (transports, hôpitaux...), l'école rurale se heurte au seul paradigme de la rentabilité économique.

Les règles pensées pour l'ensemble du système scolaire ne sont pas adaptées à leurs réalités. Par exemple, on demande les mêmes tâches à une direction d'école quand celle-ci doit conjuguer sa fonction de direction avec la charge de classes. De même, on impose à une école maternelle autonome de 16 élèves de fonctionner avec seulement 8000 EUR en assumant frais de fonctionnement, entretien du bâtiment, chauffage, électricité, etc.

Pour améliorer la situation de ces écoles, des pistes de solutions existent. Il faut d'abord pouvoir mieux connaître et reconnaître ces structures, déceler ce qu'elles peuvent nous enseigner pour la régulation générale du système et l'efficacité de l'enseignement. Par ailleurs, il est illusoire de penser que les plus petites structures pourront encore longtemps répondre seules aux impératifs administratifs, légaux et autres. Les PO doivent unir leurs forces pour maintenir leurs petites structures.

Cà et là, des mécanismes de mutualisation de moyens et de compétences sont mis en place. Les PO devront, ensemble, penser l'offre d'enseignement à l'échelle d'une entité ou d'une zone géographique plus importante. C'est dans ces structures que tous les établissements, quelle que soit leur taille, pourront garder une place, dans une offre d'enseignement harmonieuse et non concurrentielle, respectant l'identité, le projet et la taille de chacun...

Il existe une place pour ces petites structures. Certaines se créent encore aujourd'hui et se développent, avec de maigres moyens, grâce à des projets innovants. L'école de proximité est le lieu idéal pour un environnement éducatif à taille humaine qui offre un lieu naturel d'enracinement à l'enfant. Cet enracinement favorise l'éducation à la citoyenneté et lutte contre une déshumanisation dont souffre notre société... » ■